



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 18 mars 2015

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 18 mars 2015 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Sylviane Ferland	conseillère	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Martin Saindon	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 18 février 2015
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 Travailleur de rue
 - 4.2.2 Amélioration de l'habitat – Société d'habitation du Québec
 - 4.2.3 Transport collectif – Projet d'expérimentation de décentralisation et de régionalisation

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Amélioration de l'habitat – Autorisation à déboursier
- 5.4 Suivis financiers et transferts budgétaires
- 5.5 Changement des ordinateurs portables
- 5.6 Affectation des soldes non utilisés – Exercice financier 2014 – Appropriation de surplus affectés – Catégorie de fonctions « Aménagement »



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.6.1 Fête régionale de la famille
- 5.6.2 Fonds de cours d'eau
- 5.6.3 Planificateur ÉLÉ
- 5.6.4 Fonds social des employés
- 5.7 Tournoi de golf de la fête régionale de la famille – Autorisation à dépenser
- 5.8 Planificateur ÉLÉ
 - 5.8.1 Autorisation à déboursier
 - 5.8.2 Espace publicitaire de la MRC
- 5.9 Conseil sport loisir – Adhésion 2015-2016 et désignation des représentants pour AGA
- 5.10 Application – Solution de feuille de temps FDTPro

- 6.0 AMÉNAGEMENT-DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT**
 - 6.1 Bureau d'accueil touristique – Animation et coordination
 - 6.2 Évaluation – Équilibrage du rôle d'évaluation foncière
 - 6.3 Gestion de l'eau – Projet d'aménagement d'un seuil empierré au Lac Lindsay – Saint-Malo
 - 6.3.1 Réalisation des travaux – Autorisation
 - 6.3.2 Entente intermunicipale

- 7.0 AVIS DE MOTION**

- 8.0 RÈGLEMENTS**

- 9.0 AUTRES AFFAIRES**
 - 9.1 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie - Révision
 - 9.2 Acti-Bus de la région de Coaticook
 - 9.2.1 Plan d'action 2015
 - 9.2.2 Prévision budgétaire 2015
 - 9.2.3 Rapport d'exploitation 2014
 - 9.2.4 Rapport d'activités 2014 et grilles tarifaires
 - 9.2.5 États financiers 2014
 - 9.2.6 Subvention du MTQ – Versement
 - 9.2.7 Assemblée générale annuelle
 - 9.3 Délégation de compétences - Transport
 - 9.4 CSHC – Rapport annuel
 - 9.5 Gestion du personnel – Technologue en génie civil
 - 9.6 Pacte rural 2007-2014
 - 9.6.1 État de la situation
 - 9.6.2 Correction de la résolution CM2013-11-415

- 10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**
 - 10.1 Procès-verbal du Comité administratif du 16 mars 2015
 - 10.2 Compte rendu du Comité de sécurité publique du 18 février 2015
 - 10.3 Compte rendu du Comité d'aménagement du 2 mars 2015

- 11.0 RECOMMANDATIONS**
 - 11.1 Comité administratif du 16 mars 2015
 - 11.1.1 Appui à la Société Alzheimer de l'Estrie – Soutien psychologique
 - 11.1.2 Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles 2015
 - 11.1.2.1 Bénévole honoré par la MRC
 - 11.1.2.2 Représentation, billets et cadeaux



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 11.2 Comité de sécurité publique du 18 février 2015
- 11.2.1 Demande d'aide financière de Carrefour loisirs

12.0 CORRESPONDANCE

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
- 12.2 UPA – Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- 12.3 Ressourcerie des frontières – Suivi des modifications aux règlements généraux

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 Bulletins Contact – FQM
 - 13.4.1.1 23 février 2015
 - 13.4.1.2 16 mars 2015
 - 13.4.2 Communiqué FQM – Reddition de compte
 - 13.4.3 Souper pour souligner le départ de Marjorie Tyroler
 - 13.4.4 Prise de photos- Mosaïque

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h35 par le préfet, Monsieur Jacques Madore qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Le directeur général Dominick Faucher est présent. Nancy Bilodeau, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Parizeau

CM2015-03-57



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2015-03-58

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2015

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 18 février 2015 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 18 février 2015, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.2.1 TRAVAILLEUR DE RUE

Le 26 février dernier, le CA de Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook a résolu de mettre fin au projet de travailleur de rue, du moins à court terme en raison du manque à gagner important. Monsieur Jacques Boulerice fut rencontré par le président de Carrefour, Monsieur Jacques Madore en compagnie de Monsieur Dominick Faucher, le 2 mars afin de l'informer de cette décision. Il terminera le 20 mars prochain. Le CSSS est présentement en démarche auprès de l'Agence de la Santé pour des fonds supplémentaires. Un communiqué de presse conjoint du CSSS de la MRC-de-Coaticook, Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook et la MRC de Coaticook devrait être publié au cours des prochains jours afin de rétablir les faits et donner des numéros de téléphone utiles pour certains utilisateurs du service.

4.2.2 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

La préautorisation des engagements pour la programmation 2014-2015 du Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'Habitation du Québec a pris fin le 13 mars dernier, puisqu'en raison du rythme accéléré des engagements, le budget disponible est épuisé. Les nouvelles directives et enveloppes budgétaires seront connues suite au prochain budget du Gouvernement du Québec.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

**4.2.3 TRANSPORT COLLECTIF – PROJET
D’EXPÉRIMENTATION DE DÉCENTRALISATION ET DE
RÉGIONALISATION**

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l’Estrie a reçu du ministère des Transports, une lettre l’informant que la demande d’aide financière adressée, dans le cadre du Programme d’aide gouvernementale à l’amélioration des services en transport collectif, pour le projet d’expérimentation de décentralisation et de régionalisation en transport collectif dans la région de l’Estrie ne pourra être retenue.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d’un montant total de 301 627,14 \$ payés au 18 mars 2015 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2015-03-59

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d’un montant total de 54 022,66 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d’approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 54 022,66 \$ d’en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2015, pour le mois de février, comme ici au long reproduit.

CM2015-03-60

5.3 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - AUTORISATION À DÉBOURSER

ATTENDU que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

ATTENDU que les dossiers P-1182064, P-1182171 et P-11182020, dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec, furent analysés et jugés admissibles ;

ATTENDU que le dossier P-1182204, dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec, fut analysé et jugé admissible, toutefois celui-ci entraîne des frais plus élevés qui sont également admissibles ;

ATTENDU que le dossier P-1182016, dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec, fut analysé et jugé admissible, toutefois celui-ci entraîne des frais moins élevés que prévus ;

ATTENDU que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement des montants de subvention et la subvention additionnelle dans les dossiers précités ainsi que le retour de 5,87 \$ pour le programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

5.4 SUIVIS FINANCIERS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Rien à signaler.

5.5 CHANGEMENT DES ORDINATEURS PORTABLES

Le directeur général, Monsieur Dominick Faucher présente diverses options (ainsi qu'une idée de coût) pour procéder au remplacement des ordinateurs portables utilisés dans le cadre du conseil sans papier au niveau de la MRC. Les municipalités locales sont invitées à analyser leurs besoins et faire part de ceux-ci, s'il y a lieu.

5.6 AFFECTATION DES SOLDES NON UTILISÉS – EXERCICE FINANCIER 2014 – APPROPRIATION DE SURPLUS AFFECTÉS – CATÉGORIE DE FONCTIONS « AMÉNAGEMENT »

CM2015-03-61

5.6.1 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE

ATTENDU que la MRC organise annuellement la fête régionale de la famille ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2014 de cette activité pour des éditions futures de l'événement ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le solde devant être réservé à la Fête au 31 décembre 2014 est de 4 027.70 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Sylviane Ferland

IL EST RÉSOLU d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2014, de la Partie «I» à même le département «Aménagement» un montant de 4 027.70 \$ au profit de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-62

5.6.2 FONDS DE COURS D'EAU

ATTENDU que la MRC a procédé à la création d'un Fonds dédié aux travaux dans les cours d'eau ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2014 de ce fonds pour des travaux futurs ;

ATTENDU que le solde devant être réservé au Fonds de cours d'eau au 31 décembre 2014 est de 9 196.05 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2014, de la Partie «I» à même le département «Aménagement» un montant de 9 196.05 \$ au profit du Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-63

5.6.3 PLANIFICATEUR ÉLÉ

ATTENDU qu'un planificateur familial Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) est distribué gratuitement à l'ensemble des familles ayant un enfant d'âge préscolaire ou primaire du territoire de la MRC et ce, depuis 5 ans ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2014 de ce fonds pour des parutions et des dépenses futures au profit dudit outil ;

ATTENDU que le solde devant être réservé au Planificateur ÉLÉ au 31 décembre 2014 est de 2 552.26 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2014, de la Partie «I» à même le département «Aménagement» un montant de 2 552.26 \$ au profit du Planificateur ÉLÉ de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-64

5.6.4 FONDS SOCIAL DES EMPLOYÉS

ATTENDU qu'un fonds social des employés de la MRC de Coaticook fut créé ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2014 de ce fonds pour des dépenses futures au profit des employés de la MRC ;

ATTENDU que le solde devant être réservé au Fonds social au 31 décembre 2014 est de 208.26 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2014, de la Partie «I» à même le département «Aménagement» un montant de 208.26 \$ au profit du Fonds social des employés de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-65

5.7 TOURNOI DE GOLF DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE – AUTORISATION À DÉPENSER

ATTENDU que le tournoi de golf de la Fête régionale de la famille se tiendra au Club de golf Dufferin Heights à Stanstead-Est, sous la présidence d'honneur de Monsieur Alain Ouzilleau, PDG de Cabico depuis 2004 ;

ATTENDU que le tournoi engendre divers frais pour la préparation de l'événement ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats requis pour la bonne marche de l'événement ;
- < d'engager le crédit pour la nourriture, le vin, les voiturettes, le golf, la publicité et les cadeaux, à même le compte portant le folio 103166, selon les revenus de l'événement ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

5.8 PLANIFICATEUR ÉLÉ

CM2015-03-66

5.8.1 AUTORISATION À DÉBOURSER

ATTENDU que la publication du planificateur familial ÉLÉ (Éveil à l'écriture et à la lecture) engendre divers frais ;

ATTENDU que les commandites sont suffisantes pour couvrir les dépenses reliées à ladite publication ;

ATTENDU qu'il y a également un surplus accumulé réservé à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats pour la bonne marche de la publication du planificateur familial ;
- < d'engager le crédit nécessaire à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Santé & Bien-être – Démographie, Fournitures – Comité famille*», selon le budget et les surplus accumulés et réservés à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-67

5.8.2 ESPACE PUBLICITAIRE DE LA MRC

ATTENDU qu'un planificateur familial est distribué gratuitement à l'ensemble des familles ayant un enfant d'âge préscolaire ou primaire du territoire de la MRC et ce, depuis 5 ans ;

ATTENDU que ce projet est une initiative issue du programme d'Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

ATTENDU que le ministère ne participe plus financièrement au projet depuis 2012 ;

ATTENDU que les partenaires souhaitent maintenir la production du planificateur familial pour les familles de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le soutien financier de la MRC est sollicité ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer le projet de planificateur familial tel que présenté, en leur accordant une aide financière de 250 \$ plus les taxes applicables ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 262,47 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, Information & promotion*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-68

5.9 CONSEIL SPORT LOISIR – ADHÉSION 2015-2016 ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS POUR AGA

ATTENDU que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) est un organisme, qui a pour mission d'assurer le développement de la pratique du loisir et du sport en soutenant les initiatives, en harmonisant les actions, en concertant les intervenants, dans le respect de la dynamique estrienne ;

ATTENDU qu'elle sollicite la MRC de Coaticook afin que celle-ci participe à la campagne annuelle de «membership» ;

ATTENDU le CSLE soutient financièrement la MRC pour l'embauche et le maintien d'un agent de développement en loisirs aux services des municipalités ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- < de procéder au renouvellement du membership de la MRC de Coaticook pour l'année 2015-2016 au coût de 135 \$;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 135 \$ dans la Partie I dans la catégorie de fonctions «*Projets spéciaux, Loisirs et culture, Cotisation et abonnement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires à cet effet ;
- < de désigner l'élu responsable des dossiers de loisirs, Monsieur Jacques Madore et l'agente de développement en loisirs par intérim, Madame Marie-Michèle Walker comme représentants de la MRC pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer le droit de parole et de vote au nom de la MRC ;
- < de faire parvenir copie de la présente résolution au CSLE.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-69

5.10 APPLICATION – SOLUTION DE FEUILLE DE TEMPS FDTPRO

ATTENDU que le directeur général présente une offre de services de FDTpro Inc., une entreprise québécoise, pour une feuille de temps gérée électroniquement ;

ATTENDU qu'avec l'intégration de l'équipe de développement économique, la MRC comptera près de 30 employés ;

ATTENDU les nombreuses redditions de compte nécessitant une analyse par objets des feuilles de temps ;

ATTENDU que le comité administratif a pris en compte la proposition de FDTpro Inc. et a demandé quelques précisions avant de se prononcer ;

ATTENDU que la tarification est révisée à chaque année, mais que l'augmentation ne pourra être supérieure à l'indice des prix à la consommation (IPC) ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte la proposition de FDTpro Inc. et en fait sienne comme si au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Gérard Duteau



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < de procéder à l'acquisition de la solution de feuille de temps FDTpro accessible par Internet, sur la base de la proposition, au coût annuel de 2 000 \$ pour un maximum de 30 utilisateurs ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 2 099,75 \$ dans la Partie I dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, Services informatiques*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires à cet effet, sur réception de la facture.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT

6.1 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE – ANIMATION ET COORDINATION

Le directeur général Monsieur Dominick Faucher informe le conseil de la MRC que suite au projet de loi n° 28 présenté à l'Assemblée nationale le 26 novembre 2014, qui contient des modifications législatives qui prévoient la suppression de l'obligation pour les MRC de confier l'exercice de leur compétence en matière de développement local, incluant le soutien à l'entrepreneuriat, à des centres locaux de développement (CLD), le mandat de la coordonnatrice du Bureau d'accueil touristique, Madame Luce Bessette n'a pas été renouvelé pour la saison touristique 2015. Le budget y étant associé sera redistribué, ainsi Madame Géraldine Lansciaux travaillera 1 journée additionnelle par semaine pendant environ 18 semaines et 2 journées



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

additionnelles par semaine pendant environ 8 semaines. Mesdames Julie Sage et Martine Lebel assureront également une présence accrue au bureau d'accueil touristique.

6.2 ÉVALUATION – ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Le directeur général Monsieur Dominick Faucher informe le conseil de la MRC des décisions des municipalités locales de procéder ou non à une équilibration supplémentaire du rôle d'évaluation triennal et de l'impact de cette décision sur les quotes-parts. Le maintien d'inventaire est sur une période de 9 ans pour l'ensemble des municipalités. Une rééquilibration est obligatoire aux 6 ans pour l'ensemble des municipalités, sauf Coaticook (aux 3 ans). Pour une question d'équité, le directeur général présentera des comparaisons de prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 en fonction de la richesse foncière uniformisée (RFU) et de la richesse foncière (RF).

Monsieur Jacques Madore soulève son possible conflit d'intérêt pour les prochains points étant un propriétaire foncier en bordure du Lac Lindsay. Il quitte les délibérations du conseil. Il est 20h20.

6.3 COURS D'EAU – PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN SEUIL EMPIERRÉ AU LAC LINDSAY – SAINT-MALO

CM2015-03-70

6.3.1 RÉALISATION DES TRAVAUX - AUTORISATION

ATTENDU que la municipalité de Saint-Malo souhaite remplacer la digue située sur son territoire à l'exutoire du lac Lindsay ;

ATTENDU que ces travaux consistent principalement à réaliser un seuil empierré qui permettrait de maintenir un niveau d'eau dans le lac à la fois sécuritaire et assez élevé pour assurer le maintien des usages du lac de même que la valeur foncière des propriétés ;

ATTENDU que l'article 95.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) permet à toute municipalité locale de posséder et d'exploiter un barrage aux fins de l'exercice de l'une ou l'autre de ses compétences ;

ATTENDU qu'un projet d'assainissement des eaux du lac Lindsay incluant l'aménagement d'une digue à l'exutoire du lac fut présenté en 2013 au Fonds de développement régional (FDR) de la CRÉ, mais que ce volet ne cadrerait pas avec les objectifs du Plan directeur de l'eau du COGESAF (comité de bassin versant) ;

ATTENDU que la municipalité a mandaté la firme de consultant BIOS et l'ingénieur Miroslav Chum pour réaliser l'avis de projet et l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'aménagement d'un seuil empierré à l'exutoire du lac Lindsay, présentés au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la MRC a compétence à l'égard des cours d'eau en vertu des articles 103 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* ;

ATTENDU que l'article 95.1 de la *Loi sur les compétences municipales* prévoit également qu'avant de construire un barrage ou de réaliser sur un barrage des travaux susceptibles de modifier sa capacité de retenue ou d'affecter l'écoulement des eaux, une municipalité locale doit obtenir l'autorisation de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Gérard Duteau

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la réalisation des travaux d'aménagement d'un seuil empierré à l'exutoire du lac Lindsay ;
- < d'autoriser la municipalité de Saint-Malo à construire et à exploiter le barrage conformément aux autorisations qu'elle obtiendra du MDDELCC ;
- < de conclure une entente particulière avec la municipalité de Saint-Malo afin de lui déléguer la compétence, de la gestion et de l'opération de la digue de l'exutoire du lac Lindsay, dans le respect des articles 95.1 et 110 de la *Loi sur les compétences municipales* (cette entente portera notamment sur les travaux d'aménagement d'un seuil empierré).

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2015-03-71

6.3.2 ENTENTE INTERMUNICIPALE

ATTENDU que la municipalité de Saint-Malo souhaite remplacer la digue située sur son territoire à l'exutoire du lac Lindsay ;

ATTENDU que ces travaux consistent principalement à réaliser un seuil empierré qui permettrait de maintenir un niveau d'eau dans le lac à la fois sécuritaire et assez élevé pour assurer le maintien des usages du lac de même que la valeur foncière des propriétés ;

ATTENDU que l'article 95.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) permet à toute municipalité locale de posséder et d'exploiter un barrage aux fins de l'exercice de l'une ou l'autre de ses compétences ;

ATTENDU que la MRC a compétence à l'égard des cours d'eau en vertu des articles 103 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* ;

ATTENDU que la municipalité désire se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) pour conclure, avec la MRC une entente intermunicipale sur la gestion d'un projet d'aménagement d'un seuil empierré au Lac Lindsay à Saint-Malo, conformément à la *Loi sur les Compétences municipales* ;

ATTENDU que l'entente n'a pas pour effet de soustraire les travaux à l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), s'il y a lieu, ni à l'obtention d'un permis de l'inspecteur régional ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte le projet d'entente à signer avec la municipalité de Saint-Malo et en fait sienne comme si au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter de conclure une entente intermunicipale sur la gestion d'un projet d'aménagement d'un seuil empierré au Lac Lindsay à Saint-Malo, avec la Municipalité et ce, conformément à la *Loi sur les Compétences municipales* ;
- < d'autoriser le préfet adjoint ainsi que le directeur général à signer l'entente telle que présentée ;
- < de transmettre une copie de la présente résolution à la Municipalité de Saint-Malo.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

Monsieur Jacques Madore se joint de nouveau aux délibérations du conseil.
Il est 20h33.

7.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler

8.0 RÈGLEMENTS

Rien à signaler

9.0 AUTRES AFFAIRES

9.1 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE - RÉVISION

ATTENDU que la MRC de Coaticook a fait parvenir au ministère de la Sécurité publique (MSP) une demande dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel pour l'ensemble de la région ;

ATTENDU que pour être admissibles, les organisations municipales doivent satisfaire aux exigences d'admissibilité du programme ;

CM2015-03-72



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'une des exigences est d'être liée par un schéma de couverture de risques conforme à la Loi ;

ATTENDU que le schéma de couverture de risques de la MRC a fait l'objet d'une attestation le 7 février 2007 ;

ATTENDU qu'un important travail de mise en œuvre s'est opéré sur tout le territoire conformément au calendrier de réalisation ;

ATTENDU que le processus de révision du schéma visant l'adoption d'un nouveau schéma est enclenché depuis longtemps ;

ATTENDU que le conseiller du MSP qui était désigné pour la MRC a pris sa retraite à la fin de l'année 2014 ;

ATTENDU que la MRC attend de rencontrer sa conseillère en sécurité civile et incendie, rencontre qui devrait avoir lieu en avril prochain, pour fixer les dates de consultations publiques ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par la conseillère régionale Sylviane Ferland

IL EST RÉSOLU de confirmer au ministère l'engagement de la MRC de Coaticook à adopter un nouveau schéma de couverture de risques en incendie d'ici le 31 décembre 2015, conditionnellement à la disponibilité du ministère à accompagner la MRC dans les dernières étapes devant mener à l'adoption.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

9.2 ACTI-BUS DE LA RÉGION DE COATICOOK



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2015-03-73

9.2.1 PLAN D'ACTION 2015

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU qu'une des obligations d'Acti-Bus est de transmettre le ou vers le 31 décembre un plan d'action et les prévisions financières de l'année suivante ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le plan de transport collectif pour l'année 2015 présenté par Acti-Bus et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'en vertu des modalités d'application du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif, l'aide financière pouvait être bonifiée d'un montant additionnel de 25 000 \$ si la MRC soumettait un plan de développement en transport collectif avant le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU que le conseil a donc adopté un plan de transport aux termes de la résolution CM2014-11-319 et transmis celui-ci au MTQ ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Sylviane Ferland

IL EST RÉSOLU de prendre acte du plan de transport collectif transmis par Acti-Bus, toutefois le plan de transport collectif adopté aux termes de la résolution CM2014-11-319 et déjà transmis au MTQ sera le plan de transport collectif pour l'année 2015.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2015-03-74

9.2.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU qu'une des obligations d'Acti-Bus est de transmettre le ou vers le 31 décembre les prévisions financières de l'année suivante ;

ATTENDU que le conseil prend en compte les prévisions budgétaires de 2015 présentées par Acti-Bus et en fait siennes comme ici au long reproduites ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU d'accepter les prévisions budgétaires de 2015 telles que présentées par Acti-Bus.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-75

9.2.3 RAPPORT D'EXPLOITATION 2014

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport d'exploitation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports du Québec et en fait sien comme ici au long reproduit ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- < d'adopter le rapport d'exploitation d'Acti-Bus de la région de Coaticook Inc., produit dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports du Québec plus amplement décrit ci-haut ;
- < de transmettre ledit rapport d'exploitation ainsi que les états financiers vérifiés de l'année 2014 à la direction régionale de l'Estrie du ministère des Transports du Québec, conformément aux obligations du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-76

9.2.4 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 ET GRILLES TARIFAIRES

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU que le conseil prend en compte une copie du rapport d'activités 2014 ainsi que les grilles tarifaires présentées par Acti-Bus et en fait siennes comme ici au long reproduites ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Gérard Duteau

IL EST RÉSOLU d'approuver et d'adopter le rapport d'activités 2014 ainsi que les grilles tarifaires d'Acti-Bus, tel que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-77

9.2.5 ÉTATS FINANCIERS 2014

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU que le conseil prend en compte les états financiers pour l'année 2014 présentés par Acti-Bus et en fait siens comme ici au long reproduits ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU d'approuver et d'adopter les états financiers d'Acti-Bus pour l'année 2014, tel que présentés.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-78

9.2.6 SUBVENTION DU MTQ - VERSEMENT

ATTENDU qu'une enveloppe est gérée par le ministère des Transports dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité*, entièrement réservée au développement du transport collectif en milieu rural ;

ATTENDU que les MRC ont la responsabilité de l'élaboration d'un projet de transport collectif ;

ATTENDU que la MRC a procédé à une étude des besoins et de faisabilité dans l'exploitation d'un service de transport collectif en milieu rural afin d'avoir accès au *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural* ;

ATTENDU que l'organisme de transport adapté (Acti-Bus) gère les différentes facettes du transport collectif sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que la contribution monétaire de la MRC pour l'année 2015, pour le transport collectif est de 12 000 \$;

ATTENDU que la contribution estimée des usagers est de 55 545 \$ pour la même période, pour un total de 67 545 \$;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est admissible à une aide équivalente au double de la contribution du milieu ainsi que la part provenant des usagers, jusqu'à concurrence de 100 000 \$;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU

- < de procéder à une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional* pour l'année 2015, pour un montant de 100 000 \$;
- < de remettre l'intégralité du montant ainsi perçu à Acti-Bus, suivant sa réception ;
- < de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

9.2.7 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Information est donnée à l'effet que l'assemblée générale annuelle d'Acti-Bus de la région de Coaticook se tiendra le 2 avril 2015 à 19h00, à leurs bureaux.

9.3 DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES - TRANSPORT

Information est donnée par la greffière à l'effet qu'une MRC peut déclarer sa compétence à l'égard des municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien relativement à tout ou partie d'un domaine qui est de la compétence de ces dernières. Une municipalité locale peut se soustraire à l'exercice de cette compétence de la MRC en adoptant une résolution exprimant son désaccord.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Toutefois, une municipalité locale à l'égard de laquelle la MRC a déclaré, par règlement, sa compétence relativement à tout ou partie du domaine de la gestion du logement social, des matières résiduelles, de la voirie locale ou des **transports en commun ne peut exercer le droit de retrait qu'accorde le troisième alinéa de l'article 188 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.** La déclaration de compétence sera expliquée en détail aux directeurs généraux des municipalités en avril prochain, puisque le souhait manifesté par plusieurs intervenants est de donner une voie forte à la MRC en la désignant comme l'entité-interlocutrice en termes de planification du transport collectif.

9.4 CSHC – RAPPORT ANNUEL

Yves Gilbert, Président et Patricia Sévigny, Vice-présidente de la Commission scolaire des Hauts-Cantons présentent le rapport annuel 2013-2014 de leur organisme. Celui-ci est également disponible au www.cshc.qc.ca/rapport_annuel.

Demande leur est adressée de vérifier les possibilités de soutenir financièrement le projet de travailleur de rue de la MRC de Coaticook.

CM2015-03-79

9.5 GESTION DU PERSONNEL – TECHNOLOGUE EN GÉNIE CIVIL

ATTENDU que Monsieur Vincent Barriault, ingénieur municipal a quitté ses fonctions le 24 octobre 2014 ;

ATTENDU que suite à l'examen des besoins des municipalités locales, il fut convenu d'abolir ce poste et de le remplacer par un poste de technicien en génie civil (d'une durée de 8 à 10 mois par année);

ATTENDU que la direction générale a pourvu à un appel de candidatures pour le poste saisonnier de technicien en génie civil aux termes de la résolution 2015-CA-02-31 ;

ATTENDU que le candidat retenu par le comité de sélection aux termes du processus est Monsieur Nicolas Lachance ;

ATTENDU que la direction générale a négocié les conditions d'embauche avec le candidat retenu et propose de le classer, à l'échelon 5 de la classe C, sur une base de 35 heures/semaine ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- < d'entériner l'engagement de Monsieur Nicolas Lachance à la fonction de technicien en génie civil à la MRC, et ce à compter du 13 avril 2015, à l'échelon 5 de la classe C avec un taux horaire de 24,82 \$, pour une rémunération hebdomadaire de 868,70 \$, sur une base de 35 heures ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < de considérer Monsieur Nicolas Lachance comme un employé régulier et saisonnier à temps plein (35h/semaine), suite à sa période de probation d'un an, aux fins de la *Politique des conditions de travail du personnel de la MRC de Coaticook* ;
- < de considérer que les autres avantages prévus à la Politique font partie intégrante du contrat individuel de travail de l'employé, sous réserve des conditions visées à l'article 4.2 du même chapitre.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

9.6 PACTE RURAL 2007-2014

9.6.1 ÉTAT DE LA SITUATION

La MRC a jusqu'au 31 mars 2015 pour faire les derniers paiements de l'aide financière aux projets approuvés dans le cadre du Pacte rural 2007-2014. La secrétaire dresse un portrait de l'état d'avancement des projets qui ne sont pas encore fermés, soient :

- Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Coaticook – Projet de «Carte-fidélité» ;
- Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook – Projet pour «Outiller nos bâtisseurs communautaires» (rénovation du bâtiment et gestion des vêtements ;
- Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook – Projet «Communauté solidaire de ses aînés» ;
- Corporation de développement de Saint-Malo – Projet de «Démarrage de la Corporation de développement» ;
- Commission scolaire des Hauts-Cantons – Projet de «Construction du nouveau gymnase» ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- Société historique de Stanstead – Projet d'«Interprétation à Dufferin Heights».

CM2015-03-80

9.6.2 CORRECTION DE LA RÉOLUTION CM2013-11-415

ATTENDU que suite aux diverses redditions de comptes des projets financés par le Pacte rural 2007-2014 et l'obligation d'émettre les chèques d'ici le 31 mars 2015, il y a lieu de modifier la résolution du conseil de la MRC portant le n° CM2013-11-415 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU de modifier la résolution du conseil de la MRC portant le n° CM2013-11-415 et elle se lira dorénavant comme suit :

«**ATTENDU** que suite aux redditions de compte de l'ensemble des projets financés grâce au pacte rural 2007-2014, un montant devrait être toujours disponible, toutes enveloppes confondues ;

ATTENDU que le temps presse afin de respecter les délais pour engager l'aide financière ;

ATTENDU que le projet du gymnase régional de La Frontalière de Coaticook est toujours à la recherche de financement additionnel pour boucler son budget ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU de verser **tout solde disponible**, suite aux redditions de compte de l'ensemble des projets financés grâce au pacte rural 2007-2014 au projet du gymnase régional de La Frontalière de Coaticook.».

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 16 MARS 2015

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif du 16 mars 2015

10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 18 FÉVRIER 2015

La secrétaire dépose le compte-rendu du Comité de Sécurité publique du 18 février 2015

10.3 COMPTE-RENDU DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DU 2 MARS 2015

La secrétaire dépose le compte-rendu du Comité d'Aménagement du 2 mars 2015

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 16 MARS 2015

CM215-03-81

11.1.1 APPUI À LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE – SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

ATTENDU que la Société Alzheimer de l'Estrie sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches afin d'obtenir le financement nécessaire de l'Appui Estrie pour assurer la continuité des services de soutien psychologique aux gens qui accompagnent des personnes en situation de vulnérabilité ;

ATTENDU que la contribution de la MRC de Coaticook se résume à référer la clientèle qui demande une intervention à la Société Alzheimer de l'Estrie ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 16 mars 2015 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la Société Alzheimer de l'Estrie dans ses démarches afin d'obtenir le financement nécessaire de l'Appui Estrie pour assurer la continuité des services de soutien psychologique aux gens qui accompagnent des personnes en situation de vulnérabilité ;

- ▶ de transmettre une lettre d'appui à la Société Alzheimer de l'Estrie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

11.1.2 SOIRÉE RÉGIONALE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES 2015

CM2015-03-82

11.1.2.1 BÉNÉVOLE HONORÉ PAR LA MRC

ATTENDU que la Semaine nationale de l'action bénévole se tiendra du 13 au 17 avril 2015 ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook participe en honorant un bénévole lors de la Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 16 mars 2015 ;

ATTENDU que la candidature de Madame Sonia Montminy est proposée, pour son implication au sein du Comité consultatif de la forêt privée, du Comité de gestion des matières résiduelles, la Table de concertation régionale, etc. ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'honorer Madame Sonia Montminy lors de la Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles qui se tiendra le vendredi 17 avril prochain, dans le cadre de Semaine nationale de l'action bénévole.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-83

11.1.2.2 REPRÉSENTATION, BILLETS ET CADEAUX

ATTENDU que la Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles se tiendra le vendredi 17 avril prochain, dans le cadre de Semaine nationale de l'action bénévole ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'y déléguer des élus pour rendre hommage à la bénévole que le conseil de la MRC a choisi d'y honorer ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 16 mars 2015 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

< d'acheter quatre (4) billets au coût de 22 \$ chacun pour assister à la soirée reconnaissance ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < d'affecter et d'engager un montant net de 22 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement, administration générale – législation, Déplacement préfet», pour le billet du préfet ;
- < d'affecter et d'engager un montant net de 40 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement, administration générale – législation, Déplacement délégués», pour le billet de Madame Nathalie Dupuis, l'élue déléguée au CAB, ainsi que pour Madame Montminy et son invité ;
- < d'acheter un cadeau à Madame Montminy pour la remercier de son implication ;
- < d'affecter et d'engager un montant maximum de 100 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement, administration générale – autres dépenses, BND Opérations courantes ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement desdites dépenses.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

11.2 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 18 FÉVRIER 2015

11.2.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE CARREFOUR LOISIR

ATTENDU qu'une partie des profits de l'activité bénéfice annuelle d'Échec au crime Estrie est réservée aux activités de sensibilisation des MRC qui y participent ;

CM2015-03-84



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'Échec au crime Estrie prépare une activité d'envergure qui devrait avoir lieu cette année pour faire la promotion d'Échec au crime en Estrie et en particulier sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le Camp 911 et le Sécurijour Coaticook ont tous deux adressés une demande d'aide financière de 500 \$ chacun à Échec au crime Estrie pour leurs activités de 2015 ;

ATTENDU que le Sécurijour a reçu dans les derniers jours une aide financière de 500 \$ de la Fondation de la Sûreté du Québec ;

ATTENDU que la situation financière du Camp 911 est plus précaire ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 18 février 2015 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande d'aide financière du Camp 911 auprès d'Échec au Crime Estrie, pour un montant de 500 \$ pour la tenue de ses activités 2015.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

CM2015-03-85

12.2 UPA - PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

ATTENDU l'annonce du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) d'un appel de propositions à l'intention des MRC situées en dehors des centres métropolitains afin qu'elles soumettent des projets pour la conception et la mise au point d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) ;

ATTENDU la correspondance de l'UPA-Coaticook qui encourage fortement la MRC à déposer une demande à cet effet et est disposé à collaborer activement à la réalisation du futur PDZA de la MRC ;

ATTENDU le dynamisme et l'importance de l'agriculture et l'agroalimentaire pour la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'advenant une réponse positive du MAPAQ, le projet pourrait vraisemblablement commencer vers la fin de 2015 soit vers la fin du processus de rédaction prévu de révision du schéma d'aménagement ;

ATTENDU que le conseil de la MRC souhaitent dans les prochains mois évaluer les besoins et l'offre de services offerts aux acteurs économiques du secteur agricole et agroalimentaire afin de bien arrimer son offre de service aux réalités ;

ATTENDU que l'élaboration d'un PDZA est un moment privilégié afin de concerter les acteurs du secteur agricole et agroalimentaire ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

< que la MRC de Coaticook présente une demande dans le cadre du programme du MAPAQ afin de bénéficier d'une aide financière permettant l'élaboration d'un PDZA ;

< que la MRC autorise le directeur général à signer tout document relié à la présente résolution dans le cadre du dit programme ;

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-03-86

12.3 RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES – SUIVI DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ATTENDU que les administrateurs de la Ressourcerie des Frontières ont entrepris la révision complète des règlements généraux de l'organisme ;

ATTENDU que le conseil d'administration s'est associé à un conseiller expert pour réaliser sa démarche ;

ATTENDU que la reconfiguration du Conseil d'administration afin d'assurer une saine gouvernance de l'organisme était au cœur des travaux ;

ATTENDU qu'il fut décidé que, dorénavant, les postes des administrateurs seront associés à des champs de compétences spécifiques ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la correspondance transmise par la Ressourcerie des frontières à ce sujet et en fait sienne comme si au long reproduite ;

ATTENDU que le prochain conseil d'administration de la Ressourcerie sera formé de 8 administrateurs, soit 5 membres partenaires, dont un délégué par la MRC de Coaticook et un délégué par la MRC de Memphrémagog et 3 membres citoyens ;

ATTENDU que la personne déléguée par la MRC de Coaticook peut être un élu, un employé, ou un citoyen de l'une ou l'autre des municipalités de la MRC ;

ATTENDU que la Ressourcerie souhaite que cette personne ait comme intérêt premier le développement de la Ressourcerie, celle-ci ne représentera pas son organisation et devrait avoir des expertises dans les champs suivants : municipal et communication ;

ATTENDU que les nouveaux règlements généraux seront disponibles pour consultation au www.ressourceriedesfrontieres.com au cours de la semaine du 16 mars 2015 ;

ATTENDU que plusieurs municipalités de la MRC de Coaticook avaient renouvelé leur adhésion conditionnellement à une représentation du monde municipal au sein du CA de la Ressourcerie ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la municipalité de Compton avait indiqué qu'elle renouvelait son adhésion conditionnelle à l'obtention d'un siège au sein du CA de la Ressourcerie ;

ATTENDU qu'il fut évoqué qu'un siège serait réservé pour la Ville de Coaticook et la lettre n'en fait pas mention ;

ATTENDU que le siège de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) serait aboli puisqu'il est mentionné que Madame Françoise Bouchard pourrait être la déléguée de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- < de désigner Madame Nathalie Dupuis, mairesse de Waterville à titre de déléguée de la MRC de Coaticook au sein du Conseil d'administration de la Ressourcerie des Frontières ;
- < de signifier à la Ressourcerie que le conseil de la MRC observe que les modifications apportées par la Ressourcerie à ses règlements généraux ne sont pas ceux attendu ;
- < d'indiquer à la Ressourcerie que le conseil de la MRC constate peu d'ouverture de la Ressourcerie à l'égard des municipalités.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Sylviane Ferland	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

13.0 RAPPORTS



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.1 PRÉFET

Le préfet, Monsieur Jacques Madore fait un bref retour sur ses principales activités, soient : sa participation à la rencontre organisée par la SADC de la région de Coaticook avec les étudiants de Bishop, qui ont visité Meubles Gober et la Laiterie de Coaticook, la visite de Place aux Jeunes, la conférence de presse pour le gymnase de l'école secondaire La Frontalière, une rencontre de Carrefour loisirs, la rencontre avec le Travailleur de rue, une rencontre avec le Conseil de Compton, une rencontre du Comité de transition pour la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, un CA d'Acti-Sport, une rencontre de la CRRNT et des producteurs de bois, etc.

Il fait également part d'une correspondance qu'il a reçu du Réseau des entreprises d'économie sociale de l'Estrie qui souhaite le rencontrer afin d'échanger sur divers enjeux suite à l'abolition des CLD. Le réseau souhaite que la collaboration se poursuive avec la MRC.

Il a également reçu une lettre de Gérard Ruest à titre de bénévole qui se désole des actions posées par le gouvernement du Québec, depuis les dernières élections.

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, responsable des questions familles et aînés indique que lors de la rencontre du Comité Famille et Aîné, il y a eu une présentation du bilan des politiques familles et aînés ainsi que des discussions en vue du 25^e anniversaire de la Fête régionale de la famille. La Table de concertation des aînés est en processus d'incorporation. La Table de Mobilisation 0-5 ans souhaitait que les municipalités entament le processus de Municipalité Amie des Aînés. Elle rappelle la Journée de planification stratégique qui se tiendra le 2 mai prochain à l'école secondaire La Frontalière. Au niveau du Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC de Coaticook, une démarche de réflexion sur l'organisme fut entreprise avec une consultante.

Bernard Marion, responsable du Pacte rural rappelle que la date limite pour le dépôt des projets est le 1^{er} avril.

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que lors de la rencontre du Comité de gestion des matières résiduelles, le 17 mars, il fut question de l'attente des commentaires du ministre suivant l'adoption du PGMR (version révisée), des écoconseillers et de la bonne performance de la MRC au niveau des matières résiduelles.

Des publicités sont prévues à la radio cet automne et un reportage au niveau national de la télé de Radio-Canada sera diffusé bientôt.

Johnny Pizar, responsable des dossiers de Cours d'eau indique que lors de la dernière rencontre du COGESAF, Monsieur Armand Paré fut nommé comme représentant au Comité de vigilance de la Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook. Il fut également question du budget et un compte-rendu des activités fut livré aux membres présents.

13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupé la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois sont les suivants, outre les sujets discutés au conseil : l'embauche du technicien en génie civil, la refonte du site Internet de la



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

MRC, la vérification comptable, la révision de la politique des employés, la comptabilisation et facturation des déclarations des exploitants de carrières et sablières, les démarches auprès de Tillotson pour le maintien de l'aide financière pour le conseiller aux entreprises, l'évaluation du programme de santé et sécurité au travail, la fin de la transmission à la Cour supérieure des dossiers de vente pour taxes, le travail avec Target pour la configuration de la réglementation et des rapports dans le cadre de la migration et du changement de logiciel, les inspections en marge du Schéma incendie, la compilation et la cueillette de données pour le rapport annuel, rédaction de diverses modifications réglementaires d'urbanisme, rédaction du Schéma d'aménagement et de développement, soutien à divers projets locaux, préparation de projets en lien avec les saines habitudes de vie, 5 nouveaux permis d'abattage d'arbres, intégration d'Acti-Sport, préparation (embauche et formation) de l'organisation des services d'animation estivale, préparation du colloque «Par chemin et parvis» sur les enjeux du patrimoine religieux, préparation des états financiers FLS, l'inventaire industriel, préparation et planification de la prochaine saison touristique, plusieurs interventions auprès d'entreprises existantes et de projets entrepreneuriales, plusieurs dossiers de développement régional, etc.

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 BULLETIN CONTACT – FQM

13.4.1.1 23 FÉVRIER 2015

La secrétaire dépose à titre d'information le bulletin Contact de la Fédération québécoise des municipalités du 23 février 2015.

13.4.1.2 16 MARS 2015

La secrétaire dépose à titre d'information le bulletin Contact de la Fédération québécoise des municipalités du 16 mars 2015.

13.4.2 COMMUNIQUÉ FQM – REDDITION DE COMPTE

La secrétaire dépose à titre d'information le communiqué de presse conjoint entre la FQM, L'UMQ et le MAMOT pour le groupe de travail sur la simplification de la reddition de comptes des municipalités.

13.4.3 SOUPER POUR SOULIGNER LE DÉPART DE MARJORIE TYROLER

La secrétaire dépose à titre d'information l'invitation au souper pour souligner la contribution de Marjorie Tyroler au développement de la région.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.4.4 PRISE DE PHOTOS - MOSAÏQUE

La secrétaire informe les élus que la prise des photos pour la nouvelle mosaïque se fera ici même, le 15 avril entre 16h00 et 19h30. Les élus sont priés d'éviter les rayures et les carreaux.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 23h00.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 18 mars 2015.

Responsable des archives
